

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché public - Réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Marché n°08347U - Avenant n°1 - Décision - Autorisation

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a notifié le 12 novembre 2008 au groupement ITC/AERODATA/I2G, le marché n°08347U, correspondant à la réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour un montant de 262.190,00 € HT et pour une durée de trois ans (délibération n°2008/0438).

La prestation consiste à réaliser, à partir des données enregistrées lors d'un survol du territoire par un avion équipé d'une caméra infrarouge, une cartographie de l'ensemble des bâtiments permettant de visualiser les déperditions thermiques des toitures et évaluer ainsi la qualité de l'isolation.

La réalisation de ces cartes infrarouges est basée sur le cadastre fourni au prestataire par la CUB.

Or, il s'avère que le fichier informatique de cartographie du bâti n'est pas à jour. En effet, certains nouveaux bâtiments, de nouvelles extensions de bâtiments existants ou leur démolition ne figurent pas dans la version actuelle de la base de données.

Les services communautaires estiment à environ 7.500 le nombre de bâtiments à intégrer ou modifier dans le fichier actuel.

Pour permettre de prendre en compte l'ensemble des bâtiments existant réellement à la date de réalisation de la thermographie aérienne infrarouge, et les intégrer ainsi à la cartographie infrarouge qui sera réalisée, il est proposé de mettre à jour ce fichier.

La prestation de mise à jour proposée par la société I2G, membre du groupement retenu pour la réalisation de ce marché, consiste donc à saisir de façon manuelle les bâtiments manquants dans la base de données fournie par la CUB.

Le coût de cette prestation s'élève à 4.500 € H.T.

Ces modifications, à intégrer dans le cadre d'un avenant, ont pour conséquence une augmentation du montant du marché ainsi qu'il suit :

Montant initial du marché H.T.	Montant de l'avenant n°1 H.T.	Nouveau montant du marché H.T.	Variation de l'avenant n°1 par rapport au montant initial
262.190 €	4.500 €	266.690 €	1,72 %

Le montant de cet avenant, qui ne modifie pas l'économie générale du marché ni son objet, représente une augmentation de 1,72 % par rapport au montant initial.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du Plan Climat inscrits au Budget Principal pour l'exercice 2009, au chapitre 20, fonction 8330, article 2031, CRB D400 : Plan Climat – Etudes – Programme 0C05, Axe 4EN7.0

Les modifications à apporter, du fait des éléments précités, sont contenues dans le projet d'avenant ci-joint.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président :

- à signer l'avenant n°1 au marché de « Réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge de la Communauté Urbaine de Bordeaux » n° 08347U intégrant les modifications précitées pour un montant de 4.500 € HT,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2009

Mme Laure CURVALE